

## Motion des représentants des personnels de l'EPL du Morvan Le 30 novembre 2023



### **Professeurs , AE, AESH et personnel de Direction non rémunérés**

Depuis la rentrée de septembre 23, la situation déjà très tendue dans l'enseignement agricole public n'a cessé de faire apparaître une gestion de plus en plus comptable de ses personnels par notre ministère.

Nous en voulons pour preuve, en région BFC, la situation insoutenable de plusieurs dizaines de contractuels soumis à l'incapacité de notre administration centrale à proposer des conditions d'emploi acceptables: ni contrat ou des contrats incomplets durant plus de deux mois, aucune rémunération ou partielle durant cette même période, refus de reprise de l'ancienneté de personnels qualifiés expérimentés... tout cela à l'endroit aussi bien de personnels enseignants (9 au LEGTA du Morvan), administratifs et même de Direction (notre Directeur Adjoint notamment).

Dans notre établissement, nous avons été jusqu'à organiser une cagnotte et autres formes de soutien. Une fois de plus, les agents suppléent aux dysfonctionnements de notre administration pourtant premier employeur de France.

Aujourd'hui, et à un moins d'un mois des fêtes de fin d'année, 3 enseignants n'ont toujours pas perçu le salaire correspondant aux heures qu'ils ont effectuées, pensant, visiblement naïvement, que l'État, leur employeur, régulariserait rapidement leur situation. Pour deux d'entre eux, l'impact psychologique de cette situation ubuesque, aggravée par le mépris avec lequel leur engagement sans faille sur le terrain depuis la rentrée est traité, ont décidé d'exercer un «droit de retrait».

Après nos collègues, les premiers impactés sont bien sûr nos apprenants. Malgré les promesses faites sur les plateaux télé, force est de constater que les moyens promis pour mettre «*un prof devant chaque classe*» ne sont pas au rendez-vous.

De plus, dans le cadre de la Coopération Internationale, l'une des 5 missions essentielles de l'EA, nous accueillons deux services civiques Ivoiriens dans notre établissement. Eux non plus n'ont pas été rémunérés. Sans rémunération, ces deux jeunes gens pourtant très motivés, ne peuvent se déplacer le week-end ni avoir la moindre activité privée alors qu'ils sont à des milliers de kilomètres de chez eux. A nouveau, l'EPL compense ce dysfonctionnement en finançant sur ses fonds leur budget repas du week-end mais ne peut faire plus... Car le budget de notre établissement doit également payer le salaire de nos AE nouvellement embauchés ainsi que de nos AESH!!!

D'une façon générale, au titre de représentants du personnel de l'EPLFPA du Morvan et membres du CA, nous observons, au gré des contacts que nous avons pu avoir avec la DRAAF et la DGER, une telle déliquescence dans le fonctionnement de notre ministère qu'il en devient de plus en plus hypothétique d'attendre une quelconque écoute de notre administration centrale.

Nous, représentants et membres du CA réunis ce jour, EXIGEONS un règlement immédiat de la situation avant de soutenir tout moyen visant à sa résolution.

Pour le Conseil d'Administration de l'EPLFPA du Morvan, Pascal MEULE, Président.